



Conseil économique et social

Distr. générale
23 avril 2003
Français
Original: anglais/français

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2003

5-23 mai 2003

Rapports quadriennaux (1998-2001) présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail	2
2. Bundesarbeitsgemeinschaft der Senioren-Organisationen	4
3. Japanese Association of International Women's Rights	6
4. Asociación Interamericana e Ibérica de Presupuesto Público.	9
5. Société de législation comparée	12
6. Union des écrivains et artistes de Cuba	14



1. Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail

Statut consultatif spécial accordé en 1998

L'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT) est une association féministe autonome qui défend les droits au travail et à l'intégrité de la personne. Elle a pour champ d'action et de réflexion toutes les formes de violence contre les femmes, bien qu'elle se soit spécialisée dans la dénonciation des violences sexistes et sexuelles au travail.

Pour mener à bien ses actions, elle intervient aux côtés des personnes victimes de violences afin qu'elles soient rétablies dans leurs droits. Elle organise des campagnes de sensibilisation de l'opinion publique et de formation des acteurs sociaux afin de lutter contre la tolérance sociale de ces violences.

Ses différentes actions s'inscrivent en outre dans un contexte européen et international, notamment à travers notre participation aux conférences organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et dans le cadre des relations suivies que l'AVFT entretient avec de nombreuses ONG.

Rapport d'activité pour 1998

La Présidente a participé à la quarante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, dont les travaux portaient sur des thèmes (« Droits humains des femmes », « Violences contre les femmes », « Droits de la petite fille ») particulièrement importants pour l'AVFT. Avec la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, nous avons rédigé trois textes sur la prostitution, qui ont été diffusés auprès des délégations officielles.

Rapport d'activité pour 1999

La Présidente a participé à la quarante-troisième session de la Commission de la condition de la femme (mars 1999) et aux travaux de la session supplémentaire de travail pour préparer Beijing+5. Elle a également suivi avec attention les travaux du Groupe de travail chargé d'élaborer un projet de protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, participant à l'ensemble des ateliers organisés sur ce sujet afin de comprendre comment les ONG pourraient l'utiliser en France.

Rapport d'activité pour 2000

La Présidente et un chargé de mission ont assisté à la session spéciale Beijing+5 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 2 au 9 juin. L'AVFT a participé à la rédaction d'un texte intitulé « Violence against women caucus statement », qui a été largement diffusé auprès des délégations officielles. Profitant de la présence des ONG africaines à cette session spéciale, nous avons pris de nombreux contacts et leur avons fait part de notre projet de création d'un réseau d'ONG francophones partageant pour objet la lutte contre les violences faites aux femmes mineures ou majeures.

La mise en place d'un réseau solidaire d'information et d'actions est en cours. La connaissance de la réalité des violences sexistes et/ou sexuelles et des politiques menées ou non par les États dans chacun des pays devraient permettre, d'une part, de repérer les actions innovatrices éventuellement transférables et, d'autre part, de mettre en place une stratégie d'action commune pour faire pression sur les acteurs sociaux et politiques afin qu'ils adoptent une politique déterminée de lutte contre les violences.

Le projet s'inscrit dans la durée, pour respecter les moyens des ONG sollicitées. Nous avons en effet rapidement été confrontées à une insuffisance de ressources financières.

Rapport d'activité pour 2001

Nous avons collaboré avec une agence de l'Organisation des Nations Unies à Paris.

Les chargées de mission de l'AVFT ont animé des sessions de formation sur la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail pour les membres du panel chargé de recueillir les plaintes des salarié(e)s de l'UNESCO.

Le 8 mars 2001, la Présidente est intervenue lors d'une table ronde sur le thème du harcèlement, organisée par l'UNESCO pour l'ensemble de ses salarié(e)s.

Dans le cadre d'un poste de *visiting fellow* au département Human Rights Program de la faculté de droit d'Harvard, la Présidente a pu mener des recherches sur la Convention CEDAW, dans l'objectif notamment de mieux la faire connaître en France où elle n'est jamais utilisée.

Projets en relation avec l'Organisation des Nations Unies

En 2003, lors de sa vingt-neuvième session, la CEDAW examinera les rapports remis par la France en application de la Convention. Consciente que les ONG ont une approche de la réalité différente de celle décrite dans le rapport officiel, l'AVFT souhaite rédiger et venir présenter un rapport alternatif qui réunira les contributions de plusieurs ONG françaises.

En outre, nous poursuivrons la mise en place du réseau d'échange et de collaboration avec les ONG africaines.

2. Bundesarbeitsgemeinschaft der Senioren-Organisationen

Statut consultatif spécial accordé en 1998

Le 24 janvier 1989, 11 associations allemandes d'aide sociale pour les personnes âgées ont fusionné, créant ainsi la Bundesarbeitsgemeinschaft der Senioren-Organisationen (BAGSO), qui chapeaute des organisations de personnes âgées dans tout le pays. La BAGSO représente les citoyens du troisième âge et est une instance efficace qui travaille pour les personnes âgées et leur permet de prendre elles-mêmes des initiatives. Le Comité exécutif de l'organisation, son bureau national et ses comités spécialisés coordonnent les questions d'intérêt commun et les défendent activement sur la scène politique. Ils peuvent ainsi, par leurs conseils, améliorer le travail social à tous les niveaux. À l'heure actuelle, près de 78 associations nationales allemandes, représentant plus de 12 millions de personnes âgées, travaillent ensemble au niveau national.

Deux manifestations importantes ont eu lieu pendant la période 1998-2001, l'Année internationale des personnes âgées et l'Année internationale des volontaires. Conformément aux recommandations de l'ONU, chacune d'elle a été appuyée par un bureau national. La Bundesarbeitsgemeinschaft der Senioren-Organisationen a naturellement mis l'accent sur la préparation, la réalisation et le suivi de l'Année internationale des personnes âgées, 1999.

La BAGSO a également joué un rôle important dans la célébration de l'Année internationale des volontaires 2001. On notera en particulier sa participation à la commission d'enquête du Parlement allemand sur l'avenir du volontariat civil.

En outre, la BAGSO a participé aux travaux de comités chargés d'élaborer le Plan d'action international sur le vieillissement, lesquels ont commencé dès 1999. D'emblée, elle a été un partenaire actif des ateliers nationaux et a facilité le déroulement des travaux préparatoires en présentant des déclarations écrites. De plus, elle a fait partie de la délégation gouvernementale allemande à l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, tenue à Madrid.

1998

La BAGSO a participé à plusieurs comités et groupes de travail en vue de l'établissement du Comité national pour l'Année internationale des personnes âgées, dont les six groupes de travail ont examiné les questions suivantes : « Questions relatives à la démographie et à la solidarité entre les générations », « Participation à la vie sociale et politique », « Questions relatives à la situation économique », « Le logement de demain », « Étude du mode de vie des personnes âgées » et « Questions relatives aux politiques internationales concernant les personnes âgées ».

La BAGSO a organisé les conférences suivantes : en mars, la conférence multilatérale d'experts sur l'Année internationale des personnes âgées et, en mai, la réunion du Comité national pour l'Année internationale des personnes âgées.

1999

La BAGSO a coordonné plusieurs projets liés à la célébration de l'Année internationale des personnes âgées. Les déclarations et les documents qu'elle a publiés en 1999 ont renforcé son rôle de porte-parole des personnes âgées en Allemagne.

Le 29 novembre, la BAGSO a organisé au Bundestag, à Berlin, une manifestation intitulée « Les personnes âgées et les jeunes dialoguent avec leurs députés », qui a été l'un des temps forts de l'Année internationale des personnes âgées.

Plusieurs projets de grande ampleur et traitant de questions importantes ont été lancés, ou entrepris à sa demande, et présentés à un vaste public.

La BAGSO était représentée dans les comités et les groupes d'études créés à l'occasion de l'Année internationale et elle a participé à leurs travaux.

La BAGSO a été l'un des organisateurs d'une conférence internationale sur le thème « Un nouveau paradigme de l'aide apportée aux personnes âgées », qui a eu lieu en mai.

La BAGSO a participé en tant qu'expert aux conférences nationales de préparation. À une réunion d'étude organisée en décembre pour examiner le Plan d'action international, elle a fait une déclaration concernant l'application de ce document.

2000

Dans le cadre de la préparation de l'Année internationale des volontaires, la BAGSO a participé au Comité consultatif national et aux groupes de travail sur les relations publiques, l'organisation du volontariat et l'action locale.

Dans la perspective de l'examen du Plan d'action international sur le vieillissement, la BAGSO a participé à un atelier sur le thème « Les personnes âgées de demain : possibilités et risques », organisé par le Ministère fédéral des affaires familiales, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse, qui avait pour but d'examiner la dimension nationale des recommandations formulées au niveau international.

2001

Dans le cadre de l'Année internationale des volontaires, la BAGSO a participé, en tant qu'expert, à la commission d'enquête du Parlement allemand sur l'avenir du volontariat civil.

En vue de la préparation du Plan d'action international sur le vieillissement, la BAGSO a participé à des ateliers chargés d'élaborer un rapport du Ministère fédéral des affaires familiales, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse.

La BAGSO a été accréditée pour participer au Forum des organisations non gouvernementales, qui a eu lieu à la faveur de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, à Madrid.

En septembre 2002, la BAGSO a également participé à la préparation de la Conférence ministérielle sur le vieillissement, organisée à Berlin par la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies.

3. Japanese Association of International Women's Rights

Statut consultatif spécial accordé en 1998

Introduction

La Japanese Association of International Women's Rights est une organisation non gouvernementale japonaise fondée en 1987 dans le but d'améliorer la condition de la femme par le biais de la recherche et de la diffusion d'informations sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ratifiée par le Japon en 1985.

Il s'agit du premier rapport quadriennal que l'Association présente au Comité chargé des organisations non gouvernementales. Ses activités ayant trait à l'ONU pendant la période 1998-2001 sont décrites ci-dessous conformément aux directives concernant la présentation des rapports quadriennaux des ONG dotées du statut consultatif général et spécial auprès du Conseil économique et social. En décembre 2001, l'Association comptait 223 membres, au Japon pour la plupart. Aucun changement important n'a été enregistré s'agissant de ses sources de financement ou de son affiliation à d'autres organisations non gouvernementales internationales dotées du statut consultatif au cours de la période considérée.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux conférences ou autres réunions des Nations Unies

Des représentants de l'Association ont participé à des conférences ou réunions des Nations Unies et en ont suivi le déroulement. Trois de ses représentants ont participé à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux femmes en 2000 « Women 2000 ». L'Association était également représentée comme suit aux sessions du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes : 2 représentants à la dix-huitième session, 5 à la vingtième, 3 à la vingt-deuxième, 1 à la vingt-troisième et 4 à la vingt-quatrième.

Ses représentants ont également suivi les travaux de la Commission de la condition de la femme : 1 représentant à la quarante-deuxième session, 1 à la quarante-troisième, 7 à la quarante-quatrième et 2 à la quarante-cinquième.

La Présidente de l'Association, Ryoko Akamatsu, ancienne membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, a été invitée à participer à la table ronde marquant le vingtième anniversaire de l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le 7 juin 1999 à New York.

Un représentant de l'Association a suivi les travaux de la Réunion intergouvernementale de haut niveau chargée d'examiner la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing au niveau régional, organisée par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) du 26 au 29 octobre 1999 à Bangkok.

Coopération avec des organes et des institutions spécialisées des Nations Unies

En coopération avec le Centre d'information des Nations Unies à Tokyo, l'Association a organisé le Colloque international marquant le vingtième anniversaire de l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, qui a eu lieu à l'International House of Japan, à Tokyo, le 11 octobre 1999, à la faveur de la troisième cérémonie de remise du prix Akamatsu. La lauréate, Ivanka Corti, de l'Italie, qui était alors membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, a prononcé le discours principal.

L'Association a été consultée par la Division de la promotion de la femme de l'ONU au sujet de la nomination d'une juge japonaise comme représentante au colloque judiciaire sur l'application du droit international relatif aux droits de l'homme au niveau national, tenu à Vienne du 27 au 29 octobre 1999. Elle a fait des recherches et proposé une candidate qualifiée.

Autres activités pertinentes

L'Association a tenu divers colloques, séminaires et ateliers pour sensibiliser le grand public japonais à l'importance de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Colloques et conférences

- Conférence donnée à l'hôtel KKR de Tokyo, le 27 juillet 1998, par Hanna Beate Schopp-Schilling, de l'Allemagne, membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, sur l'impact de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
- Colloque sur le thème « Les Nations Unies, les droits de l'homme et les femmes : cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes », Tokyo Women's Plaza, Tokyo, 31 octobre 1998.
- Colloque d'information sur la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux femmes en 2000, Kodomo no Shiro, 15 juillet 2000, Tokyo.
- Conférence donnée par Chikako Taya, du Japon, à l'époque membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, à l'occasion de la quatrième cérémonie de remise du prix Ryoko Akamatsu, au Centre pour la promotion des femmes qui travaillent, le 11 novembre 2000. Cette conférence portait sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son protocole facultatif.
- Colloque international sur le thème « Préoccupations des femmes asiatiques au XXI^e siècle : emploi, éducation et Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes », au cours duquel Luvsandanzan Ider, de la Mongolie, première Présidente du Comité pour

l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes a prononcé le discours principal. Le colloque a été organisé dans le cadre de la cinquième cérémonie de remise du prix Ryoko Akamatsu, qui a été décerné à Mme Ider à l'International House of Japan, à Tokyo, le 1er décembre 2001.

Séminaires sur les activités des Nations Unies en faveur des femmes

L'Association a tenu des séminaires annuels auxquels elle a invité des membres du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, de la Commission de la condition de la femme et de la Troisième Commission de l'Assemblée générale et les représentants du Japon à ces organes, afin d'en faire connaître les activités. Les séminaires ont eu lieu le 23 mai 1998 au Forum de Yokohama et les 22 mai 1999, 6 mai 2000 et 22 juin 2001 à Epoc 10 à Tokyo.

Séminaire consacré aux femmes en 2000

L'Association a organisé un séminaire sur le thème « La Convention relative aux femmes et les femmes asiatiques : vers la ratification du Protocole facultatif » le 4 juin 2000 à l'hôtel Crown Plaza de Manhattan à New York dans le cadre des activités menées par les ONG en marge de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Des orateurs d'Indonésie, du Népal, de la République de Corée, des États-Unis d'Amérique et du Japon ont présenté des exposés sur la mise en oeuvre de la Convention et les perspectives de ratification du Protocole facultatif dans leur pays.

Séminaires pédagogiques

L'Association a tenu des séminaires avec saynètes, diapositives, jeux de questions-réponses et exposés sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son protocole facultatif afin de sensibiliser aux dispositions de cet instrument et d'encourager le Gouvernement japonais à ratifier le Protocole facultatif. Douze séminaires ont été organisés au cours de la période considérée dans l'agglomération de Tokyo et dans d'autres villes du Japon.

Publications

- *Kokusai Josei* (publication annuelle de l'Association) No 12, décembre 1998; No 13, décembre 1999; No 14, décembre 2000; et No 15, décembre 2001
- *Mother Tells about the Women's Convention* (livre d'images sur la Convention, en anglais), 2000
- *Yasashiku Manabou Josei no Kenri* (Initiation aux droits fondamentaux de la femme, plaquette sur la Convention, en japonais), 2001

4. Asociación Interamericana e Ibérica de Presupuesto Público

Statut consultatif spécial accordé en 1984

Buts et objectifs

L'Association internationale du budget public est une organisation non gouvernementale à but non lucratif dotée du statut consultatif (catégorie II) auprès du Conseil économique et social et créée à Caracas (Venezuela) en 1972 dans le but d'aider les États membres à moderniser leurs techniques d'établissement et de conception du budget dans le domaine des politiques publiques et de l'administration financière aux niveaux national, provincial et municipal.

Le nombre des membres de l'Association a augmenté et celle-ci dispose, à l'heure actuelle, de trois grands bureaux à Madrid, Brasilia et Caracas. Avec la récente adhésion de la Colombie, de Cuba et du Chili, elle regroupe désormais tous les pays d'Amérique latine, de même que l'Espagne. L'Association entretient des liens avec des institutions de plusieurs pays, dont l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Australie, le Canada, les États-Unis d'Amérique, la France, l'Inde, Israël, la Nouvelle-Zélande, le Portugal, la République tchèque, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Suède. Cela lui a permis d'organiser avec elles un grand nombre de séminaires, de stages et de réunions techniques dont le principal objectif était de former des administrateurs des finances, ou d'y participer.

L'adhésion officielle de nouveaux pays, comme la Colombie, a donné de nouvelles sources de financement à l'Association.

Depuis 1996, la *Revue internationale du budget public (International Journal of Public Budget – Revista Internacional de Presupuesto Público)*, publiée tous les trimestres, et le *Bulletin de l'Association (Newsletter – Boletín)* paraissent en espagnol et en anglais. La revue peut également être consultée sur le site Web de l'Association.

Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies

L'Association a participé au septième stage international de l'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qu'elle a organisé à Santiago du Chili en 1999 avec le concours du secrétariat exécutif de la CEPALC, de l'Institut international français de gestion publique et du Ministère espagnol de l'économie et des finances.

L'Association a participé au treizième séminaire régional sur la politique fiscale, organisé par la CEPALC à Santiago du Chili en 2000, et a été invitée à participer au débat du conseil des organismes internationaux. Elle était membre du Comité d'organisation, tout comme le Département des affaires fiscales du Fonds monétaire international, l'économiste en chef de la Banque mondiale pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le chef de la Division fiscale de la Banque interaméricaine de développement.

Activités de coopération internationale, de formation et d'assistance technique en application du paragraphe 3 de l'Article premier de la Charte des Nations Unies

1998

L'Association a organisé le vingt-cinquième Séminaire international sur le budget public à San Juan (Porto Rico), en collaboration avec le Bureau de la gestion et du budget du Gouvernement portoricain. Plus de 400 représentants de plusieurs pays et organismes internationaux y ont participé.

L'Association a participé au Séminaire international de la Banque mondiale, tenu au Mexique; au Congrès annuel du Government Finance Officers Association, tenu à San Francisco; au Congrès annuel de l'Institute of Municipal Finance Officers' d'Afrique du Sud et à la Réunion des organes internationaux du Parlement latino-américain, tenue à São Paulo.

1999

L'Association a organisé le vingt-sixième Séminaire international sur le budget public au Panama avec le concours du Ministère panaméen de l'économie et des finances et de l'Association panaméenne du budget public. Le Président du Panama, M. Ernesto Pérez Balladares, d'éminents conférenciers, des administrateurs, des représentants d'organismes internationaux et environ 350 autres personnes venus de plusieurs pays y ont participé.

L'Association a créé le Centre international des politiques publiques, en collaboration avec le Parlement latino-américain. Elle en assurera l'administration et la gestion.

L'Association a été invitée à participer à la Conférence technique du Centre interaméricain d'administration fiscale, tenue à Porto (Portugal).

2000

L'Association a organisé le vingt-septième Séminaire international sur le budget public à Madrid en collaboration avec le Ministère espagnol de l'économie et des finances et l'Association espagnole du budget public. Plus de 300 spécialistes originaires de plusieurs pays y ont participé.

L'Association a organisé les activités suivantes et y a pris part : deux stages de formation intensive dans le domaine de l'administration financière, organisés tous les six mois par le Secrétariat argentin aux finances, dans le but d'améliorer la gestion et de susciter un débat sur la gestion publique dans plusieurs pays d'Amérique; stage de formation régionale 1998-2001, sous l'égide de l'Institut d'administration publique d'Amérique centrale et de la Fondation allemande pour le développement international; deuxième Réunion internationale des économistes, sous l'égide de l'Association des économistes d'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Association nationale des économistes de Cuba, à La Havane (Cuba).

2001

L'Association a organisé le vingt-huitième Séminaire international sur le budget public à Tegucigalpa, conjointement avec le Gouvernement hondurien et l'Association hondurienne du budget public. Le Président du Honduras, Carlos Roberto Flores, le Ministre des finances, Gabriela Núñez de Reyes, et plus de 400 autres personnes venues de plusieurs pays, d'éminents conférenciers, des administrateurs américains et européens et des représentants d'organismes internationaux y ont participé.

L'Association a organisé le premier Séminaire du MERCOSUR sur l'harmonisation budgétaire au niveau des ministères des affaires étrangères du MERCOSUR à Puerto Iguazú (Argentine) avec le concours du Ministère argentin des affaires étrangères.

L'Association a organisé ou parrainé les manifestations ci-après ou y a participé : Séminaire sur la programmation financière, organisé par le Centre de formation et d'études du Secrétariat argentin aux finances; quatrième Séminaire national sur le budget public, organisé au Paraguay par l'Association paraguayenne du budget public et l'Université nationale d'Asunción, sous l'égide du Ministère paraguayen des finances; conférence internationale à Lima sur les pouvoirs de l'État et l'administration financière, conjointement avec le Centre de développement économique et social de la Fondation allemande pour le développement social et le Service du budget du Ministère péruvien de l'économie et des finances; troisième réunion des directeurs généraux du budget des pays d'Amérique centrale et du Panama, organisée par l'Institut d'administration publique d'Amérique centrale; et quatorzième réunion sur le budget public, organisée en Uruguay par l'Association uruguayenne de comptabilité et de budget public.

5. Société de législation comparée

Statut consultatif spécial accordé en 1950

La Société de législation comparée, association de la loi de 1901, fondée en 1869, a pour but « l'étude et la comparaison des lois et du droit des différents pays ainsi que la recherche des moyens pratiques d'améliorer les diverses branches de la législation » (art. 1 des statuts). Ses membres sont des magistrats de l'ordre judiciaire et de l'ordre administratif, des universitaires et des chercheurs, des juristes d'entreprises, des avocats en France et à l'étranger (42 pays). La Société organise des colloques en France et à l'étranger sur des sujets d'actualité. Elle édite et publie la *Revue internationale de droit comparé* (trimestrielle) et édite des ouvrages (entre deux et quatre par an). Les ressources de la Société sont constituées par les cotisations de ses membres, des subventions de l'État et la vente de ses publications. La Société est membre d'une équipe de recherche du Centre national de la recherche scientifique (France); elle bénéficie également du statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe et du Bureau international du Travail.

Le professeur George A. Bermann de Columbia University (New York) est son représentant accrédité auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York et il participe aux sessions auxquelles il est convié.

La Société a des rapports avec le Conseil consultatif scientifique et professionnel international des Nations Unies à Milan.

Pendant, la Société n'a pu satisfaire autant qu'elle le souhaiterait aux demandes de l'Organisation des Nations Unies pour plusieurs raisons : a) les documents de l'Organisation des Nations Unies l'invitant à participer à des réunions sont reçus au siège de la Société dans un délai souvent trop court pour lui permettre de désigner un représentant; b) les moyens financiers de l'association sont modestes et ne permettent pas de payer des voyages lointains à des représentants; c) aucune demande d'enquête ni aucun questionnaire dans le domaine d'activité de la Société ne lui sont parvenus récemment, mais elle est disposée à y répondre lorsque l'occasion s'en présente, comme cela s'est déjà fait dans le passé; d) tous les documents reçus de l'Organisation des Nations Unies sont répertoriés, classés et mis à la disposition des lecteurs de la bibliothèque de la rue Saint-Guillaume.

La Société de législation comparée, éditeur de la *Revue internationale de droit comparé* publie des articles concernant des domaines particuliers d'intérêt pour l'Organisation des Nations Unies, comme, par exemple, en 1998 : « La constitutionnalisation du principe d'égalité hommes/femmes en Suisse » (p. 67 à 92); « Protection de la personne dans le domaine de la recherche médicale » (p. 383 à 402); en 1999 : « La Convention européenne des droits de l'homme et le juge en France et aux Pays-Bas » (p. 7 à 28); « La lutte contre le racisme par le droit en France et au Royaume-Uni » (p. 347 à 368); en 2000 : « La protection de la dignité de la personne en biomédecine : la Convention d'Oviedo » (p. 371 à 415); « La surveillance vidéo et le droit à la vie privée au Canada et au Québec » (p. 581 à 605); en 2001 : « Reconnaissance du droit au consentement en matière biomédicale en droit comparé » (p. 385 à 405).

Activités de la Société de législation comparée

Ouvrages publiés depuis 1998

En 1998 : « Actualités de la propriété dans les pays d'Europe centrale et orientale et en Chine » (ISBN 2-908199-09-2, 145 pages); « Le droit nucléaire : du XXe au XXIe siècle. Nuclear Inter Jura 97 » (ISBN 2-908199-10-6, 583 pages); « Juges et jugements : l'Europe plurielle. L'élaboration de la décision de justice en droit comparé » (ISBN 2-908199-14-9, 111 pages); « La présomption d'innocence en droit comparé » (ISBN 2-908199-12-2, 100 pages); en 1999 : « Études de droit japonais », vol. 2 (ISBN 2-908199-15-7, 240 pages); en 2000 : « D'ici et d'ailleurs : Harmonisation et dynamique du droit. Mélanges en l'honneur de Denis Tallon » (ISBN 2-908199-13-0, 362 pages); « L'avenir du droit comparé : un défi pour les juristes du nouveau millénaire » (ISBN 2-908199-16-5, 347 pages); « L'Europe des moyens de paiement à l'heure de l'euro et de l'Internet » (ISBN 2-908199-17-3, 221 pages); en 2001 : « Les médiateurs en France et à l'étranger » (ISBN 2-908199-18-1, 110 pages); « Variations autour d'un droit commun » (ISBN 2-908199-19-X, 157 pages); « Le droit indien en marche » (ISBN 2-908199-20-3, 308 pages).

Colloques organisés depuis 1998

En 1998 : « Séminaire sur le droit de l'environnement » (France-Liban, Beyrouth, 19-20 février); « La liberté en droit public, économique et privé » (France-Inde, New Delhi-Pondichery, 15-22 novembre); en 1999 : « La responsabilité médicale » (France-Liban, Kaslik, 18-19 février); « Les relations commerciales entre la France et Taiwan » (France-Taiwan, Paris, 9 avril); « Les nouvelles technologies de l'information » (France-Italie, Courmayeur, 10-13 juin); « La Convention européenne des droits de l'homme » (France-Roumanie, Strasbourg, 18-20 novembre); en 2000 : « L'information » (France-pays nordiques, Helsinki, 7-11 juin); « La transposition des directives européennes » (France-Allemagne, Trèves, 22-25 juin); « Les risques bancaires et financiers en Chine et en France » (France-Chine, Paris, 16-25 octobre); en 2001 : « Les relations entre les entreprises européennes et les entreprises du MERCOSUR » (France-Amérique latine, Rio de Janeiro, 5-7 mars); « La famille en France et au Japon » (France-Japon, Tokyo-Sapporo, 25 septembre-2 octobre); « Le commerce électronique et le droit » (France-Italie, Montpellier, 8-9 novembre).

Programme 2002

Publications : La famille au Japon et en France. Variations autour d'un droit commun; colloques : « L'égalité en droit public, économique, privé et de la famille » (France-Inde, Montpellier, 29 avril-3 mai); « L'équité ou les équités » (France-Liban et pays d'Islam, Paris 3-4 octobre); « L'entreprise et la concurrence – les droits réels » (France-Chine, Beijing-Shanghai, 15-24 octobre).

Dans la limite de ses moyens, la Société de législation comparée considère toujours les axes d'action de l'Organisation des Nations Unies et tente d'y participer. Elle reste entièrement disponible pour une collaboration plus étroite avec l'Organisation des Nations Unies.

6. Union des écrivains et artistes de Cuba

Statut consultatif spécial accordé en 1998

Lorsque le statut consultatif spécial lui a été accordé en septembre 1998, l'Union des écrivains et artistes de Cuba (UNEAC) avait déjà participé au Sommet de Copenhague et à la Conférence mondiale de Beijing. En 1997, l'UNEAC avait organisé à Cuba une exposition sur le sida, en partenariat avec le bureau régional de l'UNESCO à La Havane, et monté une exposition de dessins sur les droits de l'enfant en collaboration avec l'UNICEF.

Dans le présent rapport, l'UNEAC décrit les activités qu'elle a entreprises en 1998, 1999, 2000 et 2001 dans le cadre de sa participation à l'action de l'Organisation des Nations Unies et du soutien qu'elle lui apporte. Y figure également un tableau récapitulatif des membres de l'Union, classés par sexe, discipline artistique et région géographique. L'UNEAC est aujourd'hui une organisation d'envergure nationale et compte un petit nombre de membres honoraires représentant d'autres pays. Elle a réalisé quatre vidéos sur des sujets intéressant les Nations Unies, qu'elle joint au présent rapport à titre de contribution.

L'UNEAC, fondée le 22 août 1961, est une association à but non lucratif, qui sélectionne ses membres en fonction de leurs réalisations artistiques. Elle compte 5 813 membres, enregistrés soit à son siège à La Havane, soit dans l'une de ses 14 antennes provinciales.

Buts et objectifs

- Contribuer à sauvegarder l'identité culturelle cubaine. Créer les conditions morales et matérielles nécessaires à la création artistique et littéraire et, à cette fin, organiser des manifestations à l'échelle nationale et internationale pour stimuler la réflexion critique;
- Favoriser l'épanouissement de nouveaux talents artistiques et littéraires et renforcer les liens avec les universités, les fondations et les ONG du monde entier, afin de pouvoir mettre ses membres directement en contact avec les plus grands artistes dans tous les pays.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

- En juin 1998, Lizette Vila Espina, Présidente de l'Association pour la radio, le cinéma et la télévision, et Estrella Morejón Leyva ont assisté à la réunion du Comité chargé des organisations non gouvernementales, où elles ont plaidé pour l'admission de l'UNEAC au statut consultatif.
- Lizette Vila Espina et Estrella Morejón Leyva ont également assisté à plusieurs sessions de la Commission de la condition de la femme, à New York : quarante-troisième session en mars 1999; quarante-quatrième session en mars 2000; quarante-cinquième session en mars 2001 et quarante-sixième session en mars 2002.

- Gisela Arandia Covarrubia, chercheuse et Vice-Présidente de la Section des critiques de l'Association de l'UNEAC pour la radio, le cinéma et la télévision, a participé à une conférence du Forum des Amériques sur la société civile et les organisations non gouvernementales au Chili, en décembre 2000.
- Elle a également participé à la Conférence mondiale contre le racisme et au Forum des ONG, qui s'est tenu en marge de la Conférence à Durban (Afrique du Sud) en août 2001, ainsi qu'au séminaire d'experts organisé au Honduras sous l'égide du Groupe de travail sur les minorités, à l'invitation du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.
- En mai 1999, l'UNEAC a proposé un projet à Hanifa Mezoui, responsable de la section des ONG au sein du Département des affaires économiques et sociales, qui concernait la création d'un atelier permanent sur la culture, les femmes et la diversité créative. L'idée était de sensibiliser davantage à l'oeuvre des artistes femmes à Cuba et dans le monde. Le projet a été financé par l'Institut humaniste néerlandais pour la coopération en faveur du développement et par l'ONG OXFAM Canada.
- Un livre intitulé *La paix n'a pas besoin de colombes, elle a besoin de nous* va être publié prochainement. C'est l'un des projets auquel cet atelier a abouti.
- En mai 2000, l'UNEAC a envoyé au responsable de la liaison avec les ONG à Genève une communication écrite destinée à la Conférence mondiale contre le racisme.
- En septembre 2000, l'UNEAC a chargé Estefania Grant, responsable de la recherche et du droit au développement, de présenter une déclaration écrite, accompagnée d'une vidéo, à la Commission des droits de l'homme à Genève. Il s'agissait de montrer comment Cuba faisait face au sida et soignait les malades.
- Lizette Vila Espina a participé à la Marche des femmes pour la paix, organisée à New York en juin 2000.
- En juillet 2001, l'UNEAC a envoyé des dessins réalisés par un certain nombre de garçons et de filles pour la fresque parrainée par l'UNICEF et la Corée du Sud qui était exposée dans le hall d'entrée du Secrétariat de l'ONU.
- En mai 2001, l'UNEAC a envoyé une vidéo sur de jeunes handicapés à Kul C. Gautam, Directeur exécutif adjoint du bureau de l'UNICEF à La Havane.

Coopération avec les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies

- Miguel Barnet Lanza, auteur cubain de renom, spécialiste en anthropologie sociale et Vice-Président de l'UNEAC, qui est devenu président de la Fondation Fernando Ortiz il y a cinq ans, est membre du Conseil exécutif de l'UNESCO et du Comité scientifique international du projet « La route de l'esclave ».
- En mai 2001, l'UNEAC a fait une demande auprès de Neda Ferrier, responsable de la section des relations avec les organisations non gouvernementales et les fondations, en vue de l'établissement de relations

opérationnelles entre l'UNEAC et l'UNESCO. La demande n'a pas encore été approuvée.

- En juillet 2001, l'UNEAC a reçu une aide financière dans le cadre du projet 353-CUB-01 du Programme international pour le développement de la communication (PIDC), exécuté conjointement avec les collectivités locales en vue de renforcer la programmation dans les télécentres des provinces.

Autres activités pertinentes

- L'UNEAC est membre du Comité exécutif des Associations cubaines pour les Nations Unies et participe au débat qui a lieu régulièrement sur les questions dont l'ONU est saisie.
- En mai 1999, l'UNEAC a reçu à son siège Radhika Coomarswamy, rapporteuse spéciale sur la violence à l'égard des femmes, originaire de Sri Lanka, et a abordé avec elle la question de la violence.
- L'UNEAC a accueilli dans ses locaux des ateliers et des conférences à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ONU. La célébration du cinquantième anniversaire de l'UNICEF a été l'occasion d'un concert donné par le pianiste cubain Frank Fernández et de la lecture d'une pièce de théâtre dans la salle de concert de l'UNESCO.
- En 1999, Josef Egger, Directeur artistique de l'Orchestre symphonique des Nations Unies a rendu visite à l'UNEAC.
- Toujours en 1999, l'UNEAC a pris part à la Rencontre internationale sur le tourisme culturel en Amérique latine et dans les Caraïbes, parrainée par le bureau régional de l'UNESCO.
- Au printemps 1999, l'Association de l'UNEAC pour la radio, le cinéma et la télévision a supervisé la production d'un long métrage en neuf parties sur les femmes cubaines et les problèmes auxquels se heurtent les femmes dans le monde entier. Ce film s'appelait *Notre regard*.
- Depuis 1999, le groupe de soutien de l'UNEAC aux femmes de Santa Cecilia a appris à plus de 300 femmes comment réaliser des objets en patchwork, leur donnant ainsi la possibilité de travailler.
- En 2000, l'UNEAC a mis sur pied un projet destiné à sensibiliser l'opinion à la dimension multiraciale de la culture cubaine.
- En juillet 2001, l'UNEAC a organisé la conférence cubaine qui a précédé la Conférence mondiale de Durban contre le racisme. Cette conférence préparatoire a réuni plus d'une centaine de délégués cubains auxquels se sont joints Palmira Ríoa, de l'Université de Puerto Rico, Romero Rodríguez, de l'Organisation uruguayenne Mundo Afro, et Celeo Álvarez, de l'Organisation de développement ethnique communautaire hondurienne ODECO.
- L'Union a réalisé quatre vidéos : « Une femme sans visage », « Une femme contre le silence », « Merci à la vie » et « Le jour où tu m'aimeras ».

- L'UNEAC se conforme strictement aux décisions et aux résolutions adoptées par l'Organisation des Nations Unies et s'emploie à en assurer l'application à Cuba.

Répartition des membres de l'UNEAC par association, province et sexe

	<i>Musiciens</i>			<i>Écrivains</i>			<i>Artistes visuels</i>			<i>Artistes du théâtre</i>			<i>Radio, cinéma, TV</i>			Total	
	<i>H</i>	<i>F</i>	Total	<i>H</i>	<i>F</i>	Total	<i>H</i>	<i>F</i>	Total	<i>H</i>	<i>F</i>	Total	<i>H</i>	<i>F</i>	Total	<i>H</i>	<i>F</i>
Associations	242	533	775	234	552	786	133	589	722	434	521	955	303	713	1 016	1 346	2 908
Pinar del Río	1	17	18	2	20	22	1	21	22	4	8	12	2	14	16	10	80
La Havane	3	29	32	1	10	11	2	37	39	5	7	12	6	6	12	17	89
Matanzas	7	28	35	7	17	24	2	61	63	9	14	23	5	14	19	30	134
Cienfuegos	2	23	25	2	8	10	2	26	28	8	10	18	2	8	10	16	75
Villa Clara	6	15	21	7	27	34	8	33	41	11	18	29	10	32	42	42	125
Sancti Spiritus	1	20	21	2	19	21	1	19	20	3	4	7	1	6	7	8	68
Ciego de Ávila	1	8	9	5	13	18	2	18	20	–	9	9	–	8	8	8	56
Camagüey	4	23	27	2	16	18	8	33	41	14	25	39	3	15	18	31	112
Las Tunas	1	12	13	4	13	17	1	16	17	5	2	7	–	4	4	11	47
Holguín	7	22	29	4	20	24	6	47	53	17	25	42	5	20	25	39	134
Granma	2	14	16	4	14	18	–	18	18	4	16	20	5	14	19	15	76
Santiago de Cuba	8	36	44	6	23	29	7	61	68	17	38	55	5	46	51	43	204
Guantánamo	2	10	12	3	5	8	2	19	21	1	4	5	5	5	10	13	43
Isla de la Juventud	–	3	3	–	2	2	–	14	14	3	6	9	2	3	5	5	28

Abréviations : H = homme; F = femme.